

3D NUISIBLES MULTISERVICES
EURL
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 427 AVENUE MARCEL PAGNOL
26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON
941 205 064 RCS ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01/01/2026

L'an deux mille vingt-six
Le un janvier
À onze heures,

Monsieur Kenny MARTY

Associé unique de la société 3D NUISIBLES MULTISERVICES

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Kenny MARTY, associé unique, décide de transférer le siège social du 427 AVENUE MARCEL PAGNOL 26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON au 374 Avenue Des Bourdonnas 26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON et ce à compter du 01/01/2026.

En conséquence, l'associé unique modifie les statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 374 Avenue Des Bourdonnas 26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON."

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Kenny MARTY